Île-de-France, Seine-et-Marne Meaux Faubourg de Chaage 20 rue Gambetta

maison

Références du dossier

Numéro de dossier : IA77000770 Date de l'enquête initiale : 2009 Date(s) de rédaction : 2009

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination: maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :

Références cadastrales : 2014, BC, 691

Historique

Cette maison a été bâtie sur une parcelle qui a été lotie entre 1890 et 1914.

Période(s) principale(s) : limite 19e siècle 20e siècle

Description

Maison de type Villa à décor de briques polychromes en damier. Décor constitué de chainage de pierre, corniches moulurées à décor de console en pierre, modénature et ferronnerie. Un décor de brique est peint sur le mur latéral et des fers d'ancrage aux initiales F er R sont installés sur la cheminée. Soubassement en meulière.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; appareil en damier

Matériau(x) de couverture : ardoise Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; toit en pavillon ; pignon couvert

Typologies et état de conservation

Typologies: villa

Décor

Techniques: vitrail, ferronnerie

Statut, intérêt et protection

Cette maison a été sélectionnée sur des critères architecturaux.

Statut de la propriété : propriété privée

19 septembre 2024 Page 1

Illustrations



Vue d'ensemble, depuis la rue. Phot. Jean-Bernard Vialles IVR11_20127700233NUC4A

Auteur(s) du dossier : Judith Förstel, Marie-laure Estignard

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Conseil général de Seine-et-

Marne

19 septembre 2024 Page 2



Vue d'ensemble, depuis la rue.

IVR11_20127700233NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles

Date de prise de vue : 2012

(c) Jean-Bernard Vialles, Région Île-de-France ; (c) Département de Seine-et-Marne

communication libre, reproduction soumise à autorisation

19 septembre 2024 Page 3